YERRES

Publication le 17/03/2026

Affaires Culturelles et du Patrimoine
N° tél. : 01 80 37 20 61
N/Réf. : OC/BP/RG

DECISION N°2026/066

OBJET : Fixation et modification de tarifs de produits dérivés à la boutique de la Maison Caillebotte

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2020/05/006 du Conseil municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

VU les décisions n°2023/194 du 21 juillet 2023 et n° 2025/288 du 7 août 2025 fixant les tarifs de vente de produits dérivés à la boutique de la Maison Caillebotte,

CONSIDÉRANT qu'il convient, d'une part, de proposer à la vente à la boutique de la Maison Caillebotte un nouveau produit dérivé et, d'autre part, de modifier le tarif d'un produit dérivé existant ainsi que de mettre en place une offre promotionnelle sur un autre produit,

D E C I D E

DE FIXER le tarif de vente du nouveau produit dérivé ci-après :

CD « Paysages. 24 Préludes pour piano » de Françoise Choveaux 15€

DE MODIFIER le tarif de vente du produit dérivé ci-après :

Boîte de 6 crayons de couleur initialement prévue à 2€
(cf. à la décision n°2023/194 du 21 juillet 2023, susvisée)
ET DE LE FIXER À 2,80€

DE METTRE EN PLACE une offre promotionnelle sur le produit dérivé ci-après :

Calendrier 2026 « Gustave Caillebotte » avec 50% de remise
(cf. à la décision n° 2025/288 du 7 août 2025 fixant le tarif normal à 17€, susvisée, les autres tarifs demeurant valables et inchangés)
ET DE LE FIXER À 8,5€

DIT que cette offre promotionnelle s'applique dans la limite des stocks disponibles.

Reçu en préfecture
le 17/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260313-lmc111446H1-AR

DIT que la mise en place de cette tarification sera effective une fois la présente décision exécutoire,

DIT que les recettes seront inscrites au budget de la Commune,

Fait à Yerres,
Le Maire,
Conseiller Départemental,

Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Le 13 mars 2026
Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 17/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260313-lmc111446H1-AR